

Avant-propos

Fidèle à son projet d'œuvrer pour la diffusion du savoir historique, l'Association des professeurs d'histoire-géographie de Guyane (APHG-G), en partenariat avec le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) de Guyane et le soutien du Rectorat Guyane et de la Région Guyane, inaugure en cette année scolaire 2013-2014, le « **concours du jeune historien guyanais** ». Celui-ci s'adresse aux élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées de l'Académie de Guyane. Cette initiative vise à s'inscrire tout naturellement dans les deux missions de l'institution scolaire : la transmission des connaissances et l'éducation à la citoyenneté.

Dans cette démarche, la dimension pédagogique est affichée : amener le public scolaire à s'approprier des connaissances historiques sur la Guyane, valoriser le patrimoine des Archives départementales en le rendant plus familier aux élèves grâce à la manipulation des documents d'époque. Enfin, et c'est un pari sur l'avenir, susciter des vocations d'historien.

La dimension civique n'est pas occultée, la Guyane, pays d'immigrations, doit relever un défi important, celui de parfaire le maillage des différentes composantes de sa société. La vulgarisation du récit historique peut y participer en confortant l'identité collective et en favorisant l'enracinement. L'exigence du vivre-ensemble impose une démarche de long terme dont le moteur est l'institution scolaire s'appuyant entre autres sur la connaissance de l'histoire régionale. Encourager les élèves, tous les élèves, à s'approprier cette histoire, à prendre conscience de l'inscription de la Guyane dans une histoire locale, régionale, nationale et mondiale aiderait à leur ancrage. C'est, dans le cadre de cet apprentissage, initié dès les plus jeunes années, que pourront être contrariées, les dérives communautaires.

Hasard du calendrier, cette première édition du « **concours du jeune historien guyanais** » coïncide avec la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale (1914-1918), initié au plan national, par le Président de la République, le 7 novembre 2013. Tout naturellement, le thème proposé aux élèves de l'Académie est donc « **La Guyane et la Grande Guerre 1914-1918** ». Les élèves seront amenés à découvrir le rôle des colonies durant la Grande Guerre et tout particulièrement, celui de la Guyane.

Ce dossier documentaire est un outil dans lequel l'enseignant trouvera des documents très variés dont l'étude ne peut être que différenciée, selon le niveau et les classes. L'enseignant sélectionnera certains documents pour mettre en place des activités adaptées à ses objectifs permettant aux élèves d'acquérir une culture historique raisonnée.

Nous espérons fortement que cette première mouture du concours rencontrera l'adhésion des enseignants qui sauront motiver leurs élèves.

Les auteurs

I. La Guyane à la veille de la Grande Guerre

Une colonie enclavée.

En 1914, la Guyane est une colonie française dirigée par un gouverneur et dotée d'un conseil général, de conseils municipaux et les nouveaux citoyens, élisent au suffrage universel masculin, un député. L'espace guyanais s'est modifié avec la désertification des régions de l'Oyapock et de l'Approuague, au profit de Cayenne ou de savanes de l'ouest. L'installation du bague s'oriente, vers les régions de l'ouest où Saint-Laurent-du-Maroni créé en 1858 devient la capitale du bague. Pendant le cycle de l'or, l'espace guyanais s'étend vers le sud le long des fleuves. Même si le relief ne présente pas d'obstacles ou de contraintes insurmontables, les communications entre les villages de l'intérieur et le littoral sont très difficiles. Aller de Saint-Laurent à Cayenne par la route, nécessite de parcourir certains tronçons à pied, de franchir les nombreux cours d'eau sur des ponts en bois à voie unique ou sur des embarcations ou bacs rudimentaires. Le cabotage le long du littoral est le moyen le plus efficace pour transporter voyageurs et biens par goélettes ou petits vapeurs.

L'orpaillage pose le problème de la délimitation des frontières. La découverte de l'or au Carsewène, et dans la région du Lawa (1887) attire des milliers d'orpailleurs dans les zones frontalières contestées. Des arbitrages internationaux, ceux de la Confédération helvétique (1900) et du Tsar de Russie (1891) fixent les frontières entre la Guyane, la Guyane hollandaise et le Brésil.

Une société post-esclavagiste

En 1848 les anciens esclaves sont devenus libres et citoyens. Pour répondre aux besoins de main d'œuvre des habitations au lendemain de l'abolition de l'esclavage, on fait appel à une immigration organisée (des Madériens, des Indiens, des Chinois), à une immigration forcée de 60 000 bagnards, issus de la métropole et de l'Empire colonial français, à une immigration refuge de Martiniquais sinistrés de l'éruption de la Montagne Pelée (1902). L'or attire, sur les placers de l'intérieur et le long des vallées fluviales, des milliers d'immigrants venus du Brésil, du Surinam, de la Barbade, de Sainte-Lucie, de la Dominique, de Saint-Martin, de la Martinique, de la Guadeloupe... Ces flux migratoires vont modifier en profondeur le territoire et la société guyanaise.

Les recensements effectués entre 1911 et 1914 font état d'une population de 49 009 habitants. Les populations amérindiennes, éparpillées le long des cours d'eau, continuent à vivre de la chasse de la pêche et de la cueillette. Les peuples marrons spécialisés dans le transport fluvial permettent aux orpailleurs de s'approvisionner et

Cayenne	13 527 habitants
Mana	2 372
Sinnamary	2 167
Oyapock	1 040
Rémire	795
Macouria	790
Approuague	790
Iracoubo	663
Kourou	652
Roura	595
Montsinéry	337
Tonnégrande	264
Mathoury	252
Kaw	154
Total	24 398 habitants
La commune du Maroni	1 927 habitants
Total	26 325 habitants
Militaires de toutes armes	
en activité de services :	603 habitants
Chercheurs d'or	
(non recensés individuellement)	12 000
Tribus autochtones	534
Bonis	2 150
Boschs	858
Total	3 542 habitants
Transportés en cours de peine	
réclusionnaires et relégués collectifs.	6 465 habitants
Total général	49 009 habitants.

Doc. 1

Recensement général de la population de la Guyane française au 19 mars 1911. Paul Laporte, *La Guyane des écoles*, 1915.

Doc. 2

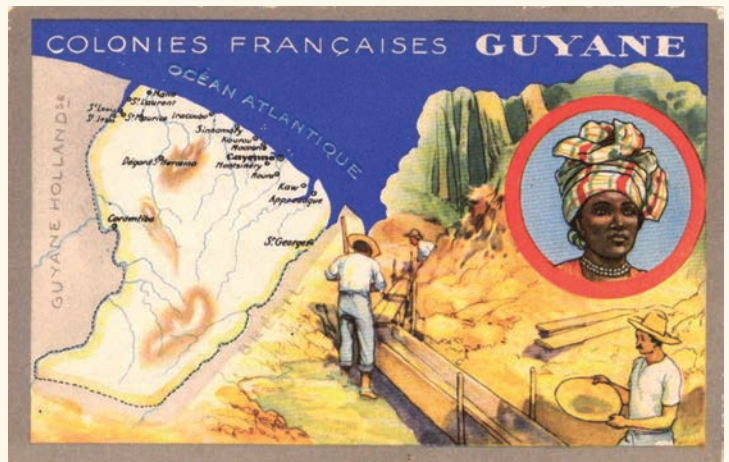
« Les gens de couleur sont les plus nombreux, soit le tiers de la population ; on les appelle mulâtres, métis. Les Noirs représentent environ le quart de la population. Ce sont les descendants des anciens esclaves avant 1848 ; leurs ancêtres ont été arrachés du Sénégal et de la côte occidentale de l'Afrique (...). D'autres viennent des Antilles françaises, Martinique et Guadeloupe, parce que ces petites îles n'ont plus de terres libres (...) tandis qu'à la Guyane il y a des terres non cultivées. Leurs ancêtres sont les mêmes que ceux des Guyanais (...). Les Indiens noirs viennent de l'Inde anglaise ; entre 1860 et 1875, on en fit venir quelques milliers pour remplacer les anciens esclaves qui ne voulaient plus travailler dans les plantations de canne à sucre. Quelques Noirs ont été transportés de Madagascar depuis 1890. Enfin les Bonis et les Boschs ou Nègres des bois, sont les descendants d'esclaves de Surinam, échappés pour être libres (...). Leur origine est donc la même que celle des Guyanais et des Antillais. Les Blancs et les Jaunes [les Annamites sont venus de l'Indochine française, les uns comme transportés, les autres comme pêcheurs ; les Chinois viennent de la Chine] se partagent le reste de la population. Dans ce nombre, ne sont pas compris environ 6 500 condamnés et 500 soldats, marins, surveillants militaires, la plupart Blancs. Enfin, les Peaux-rouges ne sont qu'un demi-millier. Les principales tribus sont les Galibis, les Roucouyennes et Oyampis. »

T. Bidart, *Lectures sur la Guyane : leçons de choses, histoire et géographie à l'usage des écoles*. Ms. 3, vers 1915, Bibliothèque Alexandre-Franconie, Cayenne.

I. La Guyane à la veille de la Grande Guerre

Doc. 3

Chromo publicitaire, collection privée.



Doc. 4

Carte postale, Saint-Jean-du-Maroni, Les relégués, cliché Georges Evrard, coll. privée.

Doc. 5

Carte postale, Saint-Laurent-du-Maroni, distillerie Saint-Maurice. Cliché de la Société forestière, éd. Jarry, collection privée.

